

MEDIAGORA Paris

RAPPORT DE GESTION 2009

Au titre de l'exercice 2009, l'association MEDIAGORA Paris a connu un **déficit de 1 539 €**.

Nous enregistrons pour la troisième année consécutive un déficit, la trésorerie de l'association s'en trouve de nouveau diminuée : au 31/12/2009, MEDIAGORA Paris dispose de 3 087 € de disponibilités en banque dont 2 119 € placés sur Livret d'épargne.

DEPENSES :

Les dépenses sont en hausse de 10 % par rapport à l'année 2008, elles s'élèvent à 3 091€.

- Il n'y a pas d'achat de **petit matériel** cette année (dernier achat datant de 2006).
- Avec seulement 13 € les dépenses de **fournitures de bureau** ont été marginales (-88%).
- Le poste **sous-traitances services** qui correspond à la prestation de domiciliation postale fournie par l'Ageca n'intègre que six mois de la facturation 2009, soit 2x54 € (-55%). Le second semestre, facturé en décembre, a été réglé en janvier.
- Les dépenses de **photocopies** s'élèvent à 43 € (-74%), il s'agit d'un mailing d'information réalisé en 2009.
- La **location de salles** est le principal poste de dépenses puisqu'il représente à lui seul 37% du budget des dépenses 2009 soit 1 156 € déduction faite de la subvention 2008 qu'attribue la mairie de Paris à l'association au titre des prestations facturées par l'Ageca. Ce poste n'a pratiquement pas varié par rapport à 2008 (+12€).
- Les **frais d'assurance** couvrent la responsabilité civile de l'association. Les 251 € payés en 2009 correspondent à la facturation de l'échéance 2009 (soit 81€01) et à la régularisation des anciens avenants dont le règlement avait bloqué suite à un malentendu.
- le montant des **cotisations** concerne notre contribution annuelle à la Fnapsy (75 €) et à l'Agéca (28 €)
- les frais de **mission/ réception** s'élèvent à 877 €, contre 475 en 2008. Ce poste enregistre une augmentation de 85 % par rapport à 2008 du fait de du paiement, courant 2009, de la location, en juin 2008, de l'amphi Charcot pour les 10 ans de Médiagora (soit 593 €). Le poste intègre également la prise en charge des deux déplacements effectués par notre ancien trésorier, le 26/09/09 pour l'AG et, le 28/11/09 pour la transmission du poste.
- les **services bancaires** restent stables (à 157 €/ an). Néanmoins une action reste à mener pour obtenir la remise des frais de tenue de compte appliqués depuis 2007 soit 56 € par an, frais relativement élevés compte tenu des mouvements du compte courant.

MEDIAGORA PARIS

L'Association de celles et ceux qui souffrent de phobie et d'anxiété

- les **frais postaux** se montent à 217 € : outre la correspondance administrative, ils correspondent au mailing d'informations réalisé courant 2009 et à une campagne de relance des adhérents.
- Les frais de **télécommunications** (soit 222 €) sont en progression de 14% par rapport à 2008,
-

RECETTES :

Les recettes s'élèvent à 1552 € pour l'année 2009.

Elles proviennent essentiellement des cotisations de l'année soit 1225 € (équivalent à 49 **adhésions** et/ou ré-adhésions) et des **dons** effectués par les adhérents (fraction excédent la cotisation annuelle de 25€) qui représentent cette année 287 € (soit +378%).
les **intérêts** crédités sur le Livret d'épargne pour 2009 s'élèvent à 40 € (au lieu des 74 € de l'année précédente).

Pour la troisième année consécutive les recettes provenant des adhésions et des dons ne suffisent plus à financer les activités de l'association, elles représentent seulement la moitié du budget dépenses de 2009 (1 512 € sur 3091 €)

Ainsi pour compenser ces dépenses il aurait fallu encaisser l'équivalent d'environ 120 adhésions au lieu des 49 adhésions effectives ou bien percevoir une cotisation de 63 € au lieu des 25 € actuels.

Heureusement Médiagora dispose encore d'un excédent de trésorerie (antérieur à 2007) qui lui a permis, une fois de plus, d'éponger ce déficit.

Pour information, fin 2006 la trésorerie de l'association totalisait 6 625 €, fin 2009 elle s'élève à 3 087 €. Cette « réserve » a donc fondu de 47% en 3 ans.

L'association ne peut donc plus vivre au dessus de ses moyens, c'est pourquoi le nouveau CA a pris des mesures significatives pour redresser cette situation.

Parmi ces mesures, on peut citer ...

- *Le passage à une réunion mensuelle unique depuis le mois de février.*
- *La prospection pour de nouveaux locaux.*
- *La réalisation d'une prévision de trésorerie.*
-

Le Trésorier